



Office de l'information
sur le territoire

Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne

Aux bureaux
d'ingénieurs-géomètres

Réf. : cf/ah/pl

Lausanne, le 1er décembre 2009

Bref bilan 2009 et perspectives 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous profitons de cette période de fin d'année pour vous transmettre quelques informations relatives à l'avancement de projets en cours et vous indiquer diverses perspectives d'avenir pour 2010.

Le **projet SAU** arrive en phase finale. Actuellement, la grande majorité des fichiers Interlis ont été livrés à l'OIT et plus des deux tiers des 157 communes concernées ont été mises à jour ou intégrées en BDCO, alors que plus de la moitié ont été introduites au Registre foncier. Nous rappelons que la lisière forestière après mise à jour SAU ne doit pas être utilisée sans vérification pour établir un plan de situation pour enquête et pour fixer une distance aux limites des constructions, car elle ne vaut en principe pas constatation et délimitation sur le terrain. Dans tous les cas, il appartient au géomètre de se renseigner auprès de l'inspecteur forestier sur la limite à considérer.

Le **checker** de données MD.01-MO-VD a rendu de grands services en 2009 et reçu plusieurs compléments. Nous poursuivons son amélioration, ainsi que celle des données de la BDCO, en vue de diminuer le nombre de messages inutiles.

Le projet de **couverture complète du territoire** par des données issues de la mensuration a pris son envol en 2009. Plusieurs lots de NPC et NPCES ont été adjugés aux bureaux privés dans le respect des procédures relatives aux marchés publics. D'autres lots seront mis en soumission courant 2010, de manière à atteindre une couverture intégrale du territoire vaudois en données issues de la mensuration officielle pour début 2012. Les nouvelles données sont régulièrement intégrées respectivement en BDCO ou en BDPRP et elles sont consultables sur Géoplanet.

En 2009, de nouvelles entreprises de **premier relevé** ont été adjugées et nous allons faire le maximum pour poursuivre sur cette lancée dans les années à venir. La collaboration avec les bureaux privés a déjà été renforcée pour la préparation des entreprises mises en soumission. Durant le 2^{ème} semestre 2010, nous prévoyons de lancer des entreprises de premier relevé dans différentes régions du canton. Les entreprises renforçant significativement la sécurité du droit de propriété sont prioritaires et, par conséquent, les zones couvertes par des plans cadastraux en mauvais état seront traitées dans un premier temps.

Il s'agit cependant de rappeler que notre activité en mensuration officielle est fortement freinée par le **traitement interne** à l'OIT des dossiers en retard (liquidation d'enquête, répartition des frais, reconnaissances fédérales, bouclage administratifs, etc.) et que le nombre de dossiers reste toujours aussi important.

Le processus de suivi des **immatriculations de bâtiments** et des immatriculations d'office est également en cours de révision. En première étape, nous vous avons demandé d'indiquer sur les plans de situation pour enquête si la réalisation des projets impliquait une mise à jour du plan RF. Cette information fait dorénavant l'objet d'un champ obligatoire dans le formulaire d'enquête et sera ensuite utilisée pour accélérer les procédures d'office via l'applicatif CAMAC. A terme, nous souhaitons gérer une couche des bâtiments projetés et la mettre à disposition sur Géoplanet. Dans ce but, nous vous solliciterons courant 2010 pour obtenir les bâtiments nouveaux et les bâtiments modifiés dans un format normalisé.

Pour la **mise à jour permanente**, nous vous ferons parvenir, début 2010, le bilan des dossiers de mutations déposés à l'OIT pour l'année 2009. Cette mise à jour participe à la note qualité lors de l'évaluation des offres de soumissionnaires. Il s'agit encore de rappeler que pour les gros dossiers de mise à jour comprenant de nombreux points de situation ou bâtiments, vous avez la possibilité de nous transmettre un fichier .dxf (ou dwg issu d'AutoCAD) décrivant la couverture du sol et les objets divers. A partir du 1^{er} janvier 2010, nous pourrions diviser l'**émolument** de mise à jour pour les points de situation où les bâtiments par deux, lorsque ceux-ci dépasseront 50 PSit (après réduction pour conditions de levé favorables) ou 10 bâtiments, à la condition que la description et la structuration des fichiers soient parfaitement correctes.

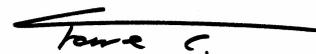
Les **orthophotos** de swisstopo des vols **2006 à 2008** sont dorénavant disponibles pour les mandataires de l'ACV et les communes et vous serez peut-être amenés à les utiliser dans le cadre d'un travail pour ces mandataires. De plus, ces nouvelles orthophotos sont également visibles sur Géoplanet en plus du vol 2004.

La **diffusion** des données via le géoportail de l'ASIT-VD est toujours aussi importante puisque près de 11'000 commandes devraient être traitées par l'OIT d'ici la fin de l'année.

Relevons enfin que de nombreuses informations relatives aux projets mentionnés ci-dessus sont disponibles sur notre site Internet. Pour la nouvelle année 2010, nous comptons sur la profession pour poursuivre son effort d'adaptation à MD01 et pour mettre en place ou renforcer les processus d'autocontrôles de toutes les géodonnées qui sont livrées à notre office.

En vous priant de transmettre ces informations à toutes les personnes concernées, nous profitons encore de vous adresser, Mesdames, Messieurs, ainsi qu'à vos collaboratrices et collaborateurs, tous nos vœux pour la nouvelle année.

Le géomètre cantonal



C. Favre